

Réunion sur l'exercice coordonné



10 juin 2020

Ordre du jour

- 1. Composition des CPN (annexes)
- 2. Bilan des adhésions à l'ACI MSP et de la rémunération 2019
- 3. Suivi de la montée en charge des contrats ACI CPTS
- 4. Echanges sur l'exercice coordonné post covid.

1- Composition CPN ACI des structures pluri-professionnelles et ACI des CPTS

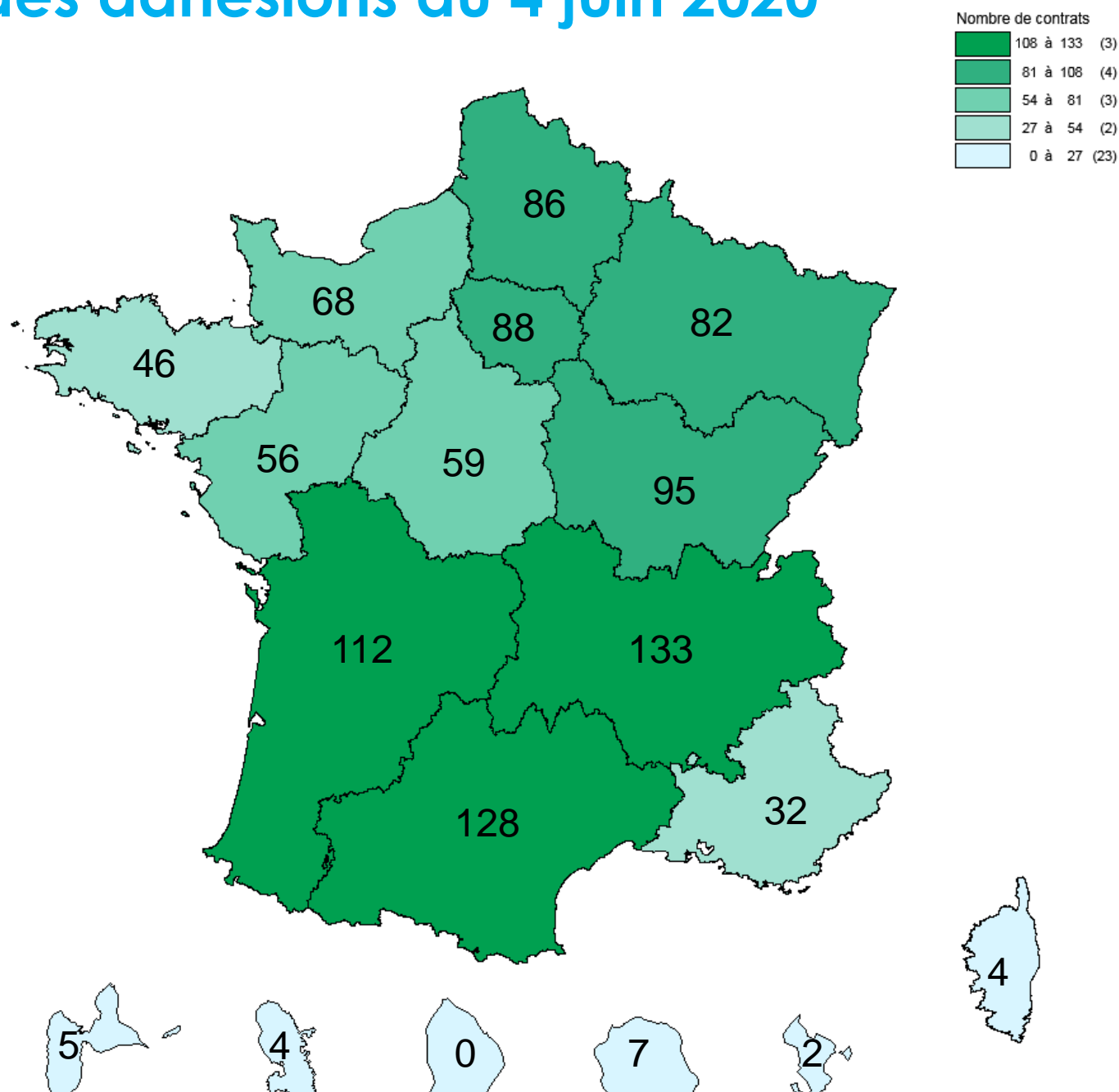
→ voir annexes

2- Bilan au 4 juin 2020 des adhésions à l'ACI des MSP

2 – Bilan des adhésions au 4 juin 2020

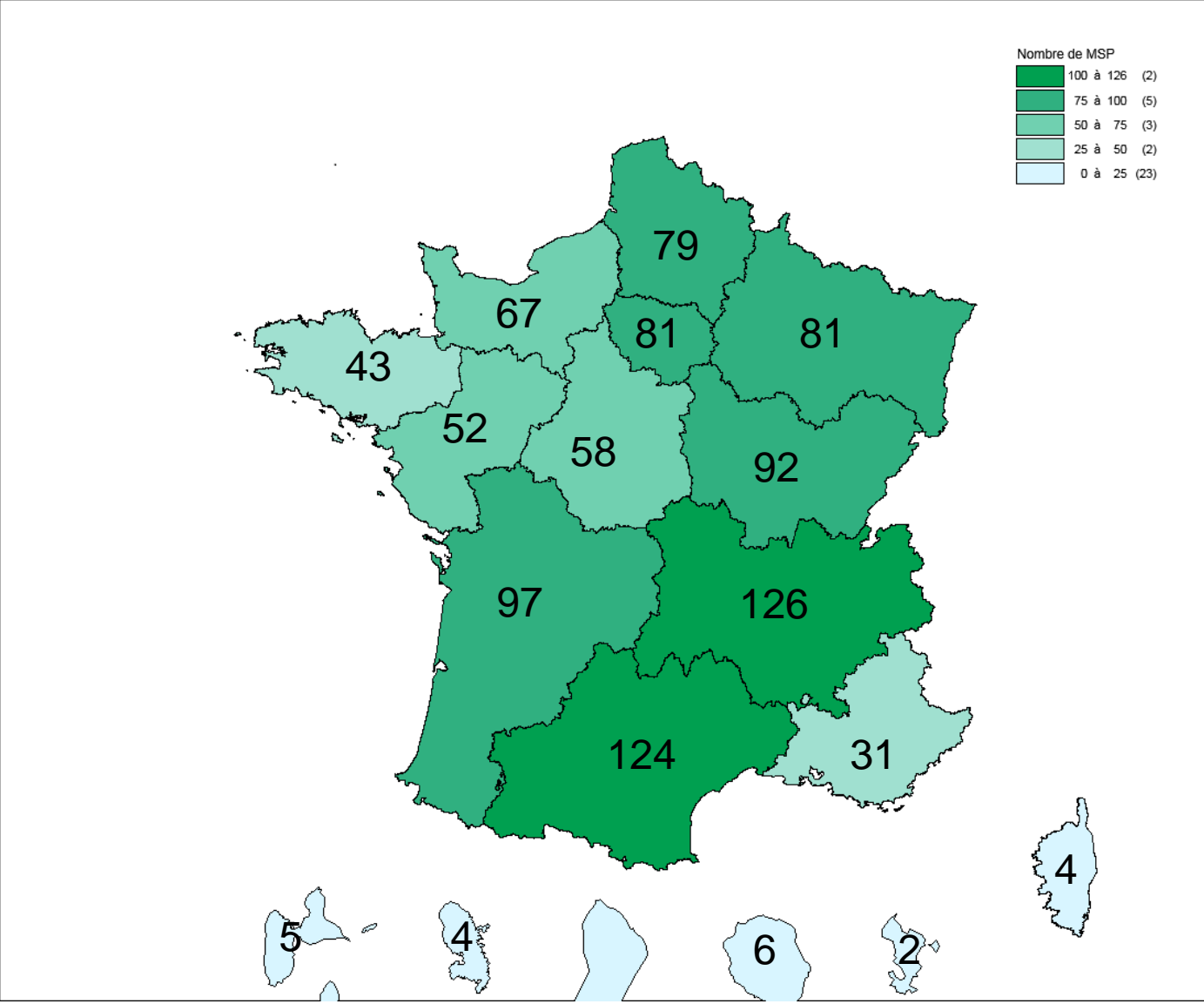
- **Au 4 juin 2020, 1007 MSP avaient signé un contrat ACI dont :**
 - 211 nouvelles adhésions en 2019
 - 64 nouvelles adhésions en 2020 (au 4 juin 2020)

2 – Bilan des adhésions au 4 juin 2020



2- Bilan de la rémunération 2019 pour les structures ayant souscrit au contrat ACI

2 – Nombre de structures – rémunération exercice 2019



2 – Bilan des rémunérations ACI 2019

→ 916 structures ont été rémunérées pour l'année 2019

- 952 structures étaient éligibles le 14 avril 2020
- Compte tenu du contexte, quelques MSP n'ont pu envoyer tous les documents et certaines CPAM n'ont pu saisir l'intégralité des indicateurs (5% des MSP concernées environ)
 - ✓ La remontée des caisses sur les indicateurs et le recalcul de la rémunération se fait au fil de l'eau
 - ✓ 40 structures ont déjà pu bénéficier d'un recalcul de leur rémunération

→ Le paiement est intervenu entre le 16 et le 25 avril 2020

2 – Bilan des rémunérations ACI 2019

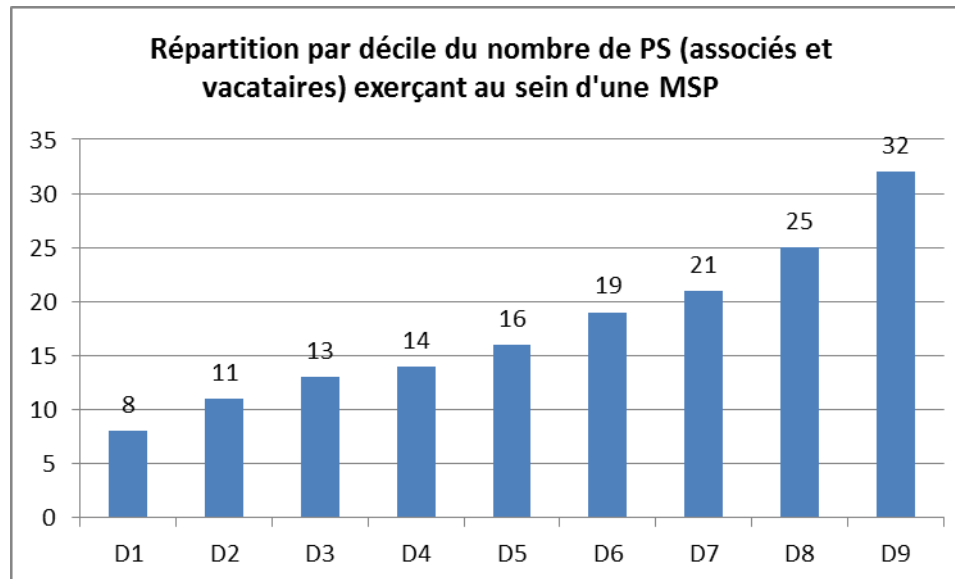
- Au titre de l'année 2019, **916 structures** ont bénéficié d'une rémunération, soit une **hausse** de plus de **25% par rapport à l'exercice 2018** (735 structures en 2018).
- Au total, pour ces structures, l'Assurance Maladie a versé **55,6M€ contre 46,7M€ en 2018** soit une augmentation de **19%**.
- En moyenne, les MSP ont perçu **60 680€** contre **63 540€ en 2018** soit une diminution de 4,5%. Cette baisse est liée :
- au nombre important de nouvelles structures ayant souscrit au contrat
 - à la fin de la dérogation concernant les PS signataires (depuis 2019, les PS signataires du projet exerçant moins de 50% de leur activité au sein de la MSP ne peuvent plus être considérés en tant qu'associés de la structure. Par conséquent, la rémunération est calculée sur une prise en compte d'un nombre de PS associés moins importante que l'année passée).
 - à la fin de la dérogation sur le calcul de la patientèle de référence (fin de la prise en compte des enfants ayant consommé au moins 2 actes de médecin générale depuis 2019. La patientèle de référence est désormais composée du nombre de patients médecin traitant (quel que soit leur âge).

2 - Profil des MSP rémunérées

→ En moyenne, une MSP rémunérée dans le cadre de l'ACI est composée des professionnels de santé associés suivants :

- ❖ 4,6 médecins généralistes
- ❖ 0,3 médecin (autre spécialité)
- ❖ 0,9 pharmacien
- ❖ 0,4 chirurgien-dentiste
- ❖ 0,5 sage-femme
- ❖ 8,2 professions paramédicales
- ❖ 0,1 autres professions

2- Profil des MSP rémunérées



- 50% des MSP comprennent plus de 16 PS (17 en 2018).
- Les 10% des MSP les plus importantes en termes de nombre de PS comptent plus de 32 PS (35 en 2018).

2- Profil des MSP rémunérées

- Plus de la moitié des professionnels présents (associés et vacataires) dans les MSP sont :
 - des médecins généralistes
 - des infirmiers
- Si l'on ajoute :
 - les masseurs - kinésithérapeutes,
 - les pharmaciens
 - Les orthophonistes
 - les pédicures podologueson atteint plus de $\frac{3}{4}$ des PS constituant les MSP

Profession	Effectifs	%
INFIRMIER	5310	29%
MEDECIN GENERALISTE	4621	25%
MASSEUR - KINESITHERAPEUTE	2060	11%
PHARMACIEN	1042	6%
ORTHOPHONISTE	805	4%
PEDICURE	732	4%
SAGE-FEMME	623	3%
PSYCHOLOGUE	541	3%
DIETETICIEN	516	3%
CHIRURGIE DENTAIRE	494	3%
OSTEOPATHE	229	1%

2. Profil des MSP rémunérées

Profession	Fréquence dans les MSP
MEDECIN GENERALISTE	100%
INFIRMIER	96%
MASSEUR - KINESITHERAPEUTE	72%
PEDICURE	56%
DIETETICIEN	48%
ORTHOPHONISTE	46%
SAGE-FEMME	45%
PHARMACIEN	44%
PSYCHOLOGUE	41%
CHIRURGIE DENTAIRE	32%
OSTEOPATHE	19%
PSYCHOMOTRICIEN	12%
ORTHOPTISTE	11%
ERGOTHERAPEUTE	9%
PSYCHIATRIE GENERALE	6%
AUTRE	5%
SOPHROLOGUE	5%
BIOLOGISTE	5%
PATHOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE	5%
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	4%

- Toutes les MSP disposent d'au moins 1 médecin généraliste (prérequis SISA)
- 96% d'entre elles ont au moins un infirmier
- Les professions paramédicales sont très représentées, puisque 72% des MSP ont au moins un masseur kinésithérapeute, 56% au moins un pédicure podologue, et 46% un orthophoniste.

2 – Patientèles des MSP rémunérées

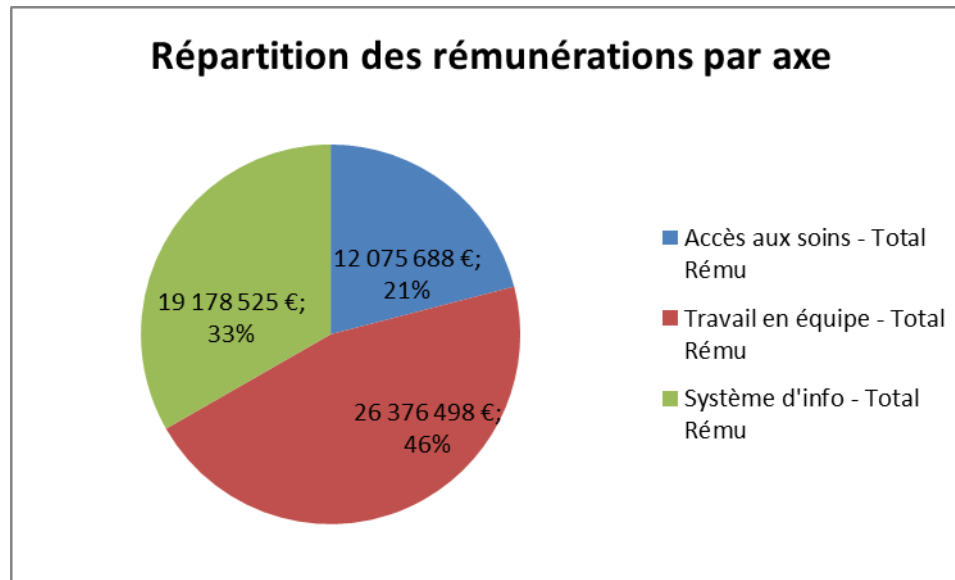
→ Détail des patientèles :

	Patientèle MT moyenne	Nb moyen d'enfants 0-16 ans (MT ou non selon année)	Patientèle total MT	File active moyenne	Part des patients C2S (ou CMUc selon année)	Part des patients AME
2019	4 346	552	4 898	6 559	10,7%	0,3%
2018	4383	861	5244	6592	8,5%	0,3%
2017	4443	889	5332	6623	8,9%	0,4%

→ En moyenne, la patientèle MT (déclarante adulte)+ enfants (comptabilisée par les actes) par MG est de 1012 patients, contre 1082 en 2018. L'écart s'explique par la patientèle enfants (MT et non plus 2 actes dans l'année), et la baisse du nombre de PS associés.

→ Au total, c'est plus de 3,9M de patients (adultes) qui ont déclaré un médecin traitant exerçant au sein d'une MSP (contre 3,2M en 2018).

2 – Bilan des rémunérations ACI 2019

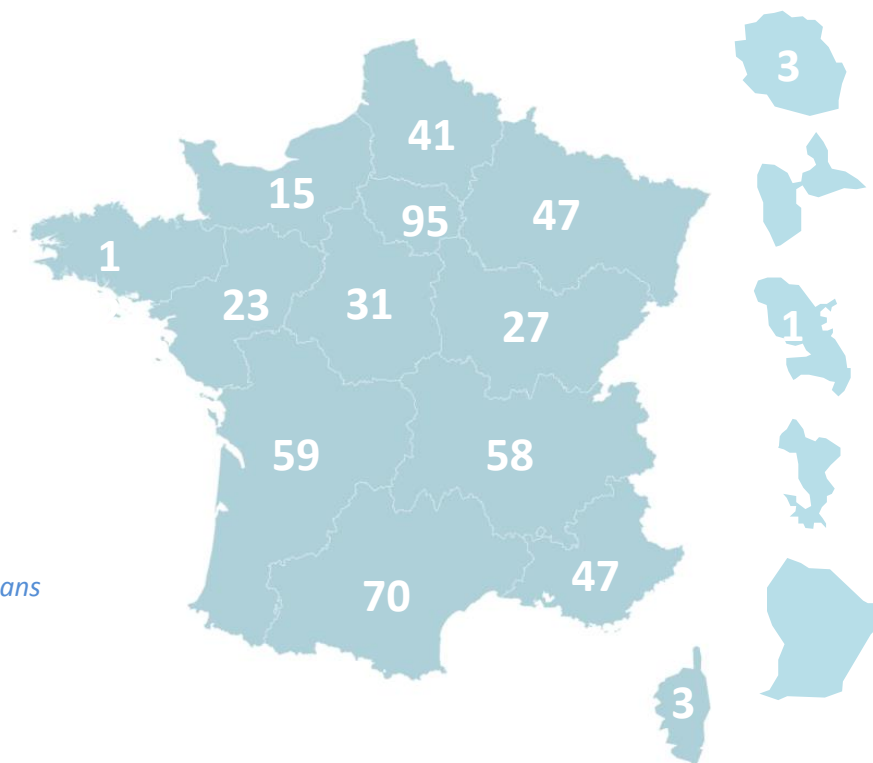
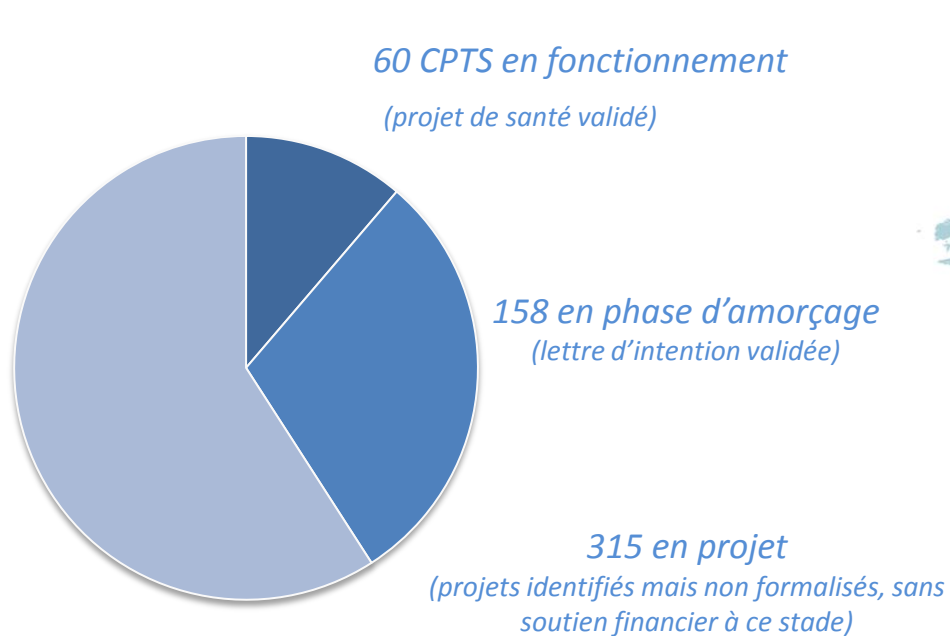


Dans la présentation en annexe, sont mentionnées les valorisations perçues pour chaque indicateur. Comme prévu dans le cadre de l'accord, la répartition et l'utilisation des sommes versées sont ensuite laissées à la libre appréciation des associés de la SISA.

3 – Suivi de la montée en charge des contrats ACI CPTS

Nombre de projets recensés

533 projets de CPTS recensés - Février 2020 – Source DGOS



Au 5 juin 2020 :

19

Contrats ACI CPTS signés

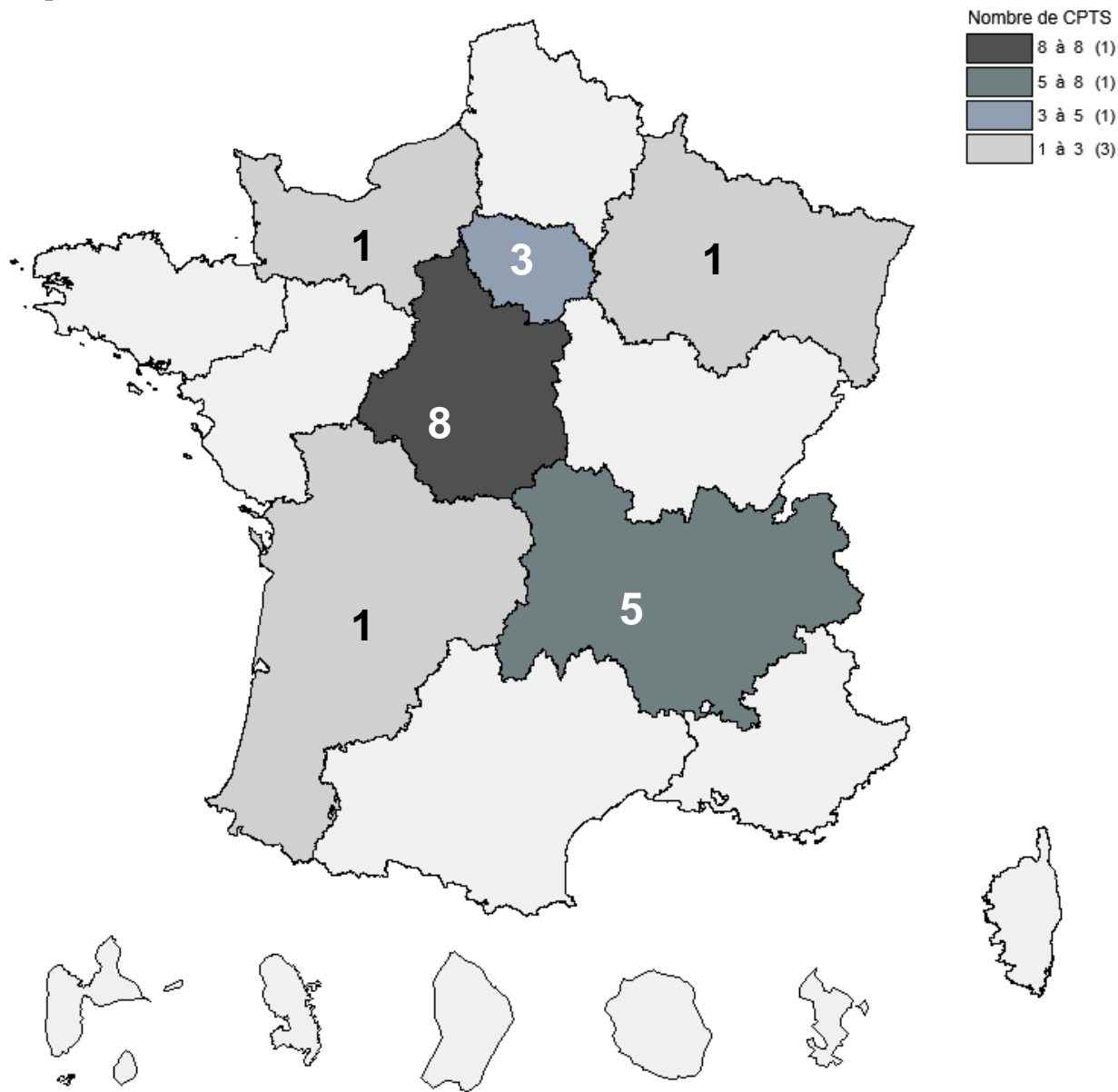
CPTS de Bugey Sud (01), CPTS Santé Nord Cantal (15), CPTS de Bourges (18), CPTS de Bergerac (24), CPTS Sud 28 (28), CPTS Asclepios (37), CPTS Sud Lochois (37), CPTS O'Tours (37), CPTS de la Rabelaise (37), CPTS Vercors Nord (38), CPTS Beauce-Gatinais (45), CPTS'Orléanaise (45), CPTS Villedieu-Granville (50), CPTS Metz & environ (57), CPTS Hautes Combrailles et Volcans (63), CPTS Vénissieux (69), CPTS Paris 13 (75), CPTS Paris 14 (75), CPTS Paris 18 (75)

23

Contrats ACI CPTS en cours de signature au mois de juin

4 – Bilan des premières adhésions à l'ACI des CPTS

Implantation des CPTS :



704

*Communes couvertes
par une CPTS*

39

*Communes par
CPTS en moyenne*

4

*CPTS sont des CPTS
mono-communale*

4 – Bilan des premières adhésions à l'ACI des CPTS

Population couverte par les CPTS adhérentes :



3

CPTS de taille 1
(<40k habitants)

8

CPTS de taille 2
(entre 40 et 80k habitants)

3

CPTS de taille 3
(entre 80 et 175k
habitants)

5

CPTS de taille 4
(>175k habitants)

4 – Bilan des premières adhésions à l'ACI des CPTS

Composition des CPTS adhérentes :

Spécialité	Part de la spécialité dans l'ensemble		
MEDECIN GENERALISTE	36,17%	MEDECINE VASCULAIRE	0,46%
INFIRMIER	15,50%	ORTHOPTISTE	0,46%
PHARMACIEN	13,37%	BIOLOGISTE	0,46%
MASSEUR – KINESITHERAPEUTE	6,69%	PEDIATRIE	0,46%
CHIRURGIE DENTAIRE	4,10%	ANESTHESIOLOGIE - REANIMATION CHIRURGICALE	0,30%
SAGE-FEMME	3,19%	Associations de santé	0,30%
ORTHOPHONISTE	2,58%	MEDECINE INTERNE	0,30%
RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	2,28%	DERMATOLOGIE ET VENEROLOGIE	0,30%
PEDICURE PODOLOGUE	2,13%	ERGOTHERAPEUTE	0,30%
DIETETICIEN	0,91%	OTO RHINO-LARYNGOLOGIE	0,30%
CHIRURGIE UROLOGIQUE	0,76%	PNEUMOLOGIE	0,30%
MSP	0,76%	RHUMATOLOGIE	0,30%
OPHTALMOLOGIE	0,76%	AMBULANCIER	0,15%
PSYCHIATRIE GENERALE	0,76%	ANATOMIE-CYTOLOGIE-PATHOLOGIQUE	0,15%
PSYCHOLOGUE	0,76%	ART-THERAPEUTE	0,15%
GYNECOLOGIE	0,76%	Centres de santé	0,15%
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	0,61%	CHR (centre hospitalier régional)	0,15%
GERIATRIE	0,61%	CMP (centre médico-psychologique)	0,15%
Psychomotricien	0,61%	CSAPA (centre soins accompagnement prévention addictologie)	0,15%
PATHOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE	0,61%	NEUROPSYCHIATRIE	0,15%
CH (Centre hospitalier)	0,46%	OPTICIEN	0,15%

4 – Bilan des premières adhésions à l'ACI des CPTS

Thèmes des missions :

Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur de l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patients :

Thèmes	Part
Prise en charge des personnes âgées (PA)	24%
Articulation entre 1er et 2ème recours	18%
Organisation des entrées / sorties en établissement de santé (y compris RAC)	12%
Coopérations et délégations d'activités médecins – autres professionnels de santé	12%
Psychiatrie – santé mentale (adulte)	12%
Prise en charge des personnes handicapées (PH)	6%
Hypertension artérielle / maladies cardio-vasculaires	6%
Diabète (adulte)	6%
BPCO / maladies respiratoires chroniques /asthme (adulte)	6%

Parmi tous les thèmes choisis par les CPTS, 24% concernent la prise en charge des personnes âgées

4 – Bilan des premières adhésions à l'ACI des CPTS

Thèmes des missions :

Liste des thèmes retenus pour la mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention :

Thèmes	Part
Accès aux soins et prévention auprès des populations vulnérables	19%
Couverture vaccinale	19%
Promotion de l'activité physique adaptée	13%
Dépistage des cancers	13%
Santé – environnement	13%
Autres dépistages	6%
Santé sexuelle	6%
Santé du nourrisson, de l'enfant	6%
Santé mentale, risques psycho-sociaux	6%

Parmi tous les thèmes choisis par les CPTS, 19% concernent l'accès aux soins et à la prévention des populations vulnérables.

4 – L'EXERCICE COORDONNÉ POST COVID

4 – L'exercice coordonné post Covid

Les impacts de la crise Covid sur les indicateurs MSP

- **très peu d'indicateurs sont directement liés à la notion d'activité** → la majorité des indicateurs de l'ACI ne semblent pas être impactés par la crise sanitaire tant sur les modalités de calcul des indicateurs que sur les objectifs attendus pour chaque indicateur
- il est encore tôt pour connaître l'impact de l'épidémie sur ces indicateurs
 - les indicateurs sont pour la plupart évalués au 31/12/n de l'année en cours
 - pas le recul nécessaire pour évaluer l'impact sur l'activité dans la durée.

4 – L'exercice coordonné post Covid

Les impacts de la crise Covid sur les indicateurs MSP

- Quels indicateurs pourraient être impactés, dans quelles mesures ?
 - Protocoles pluriprofessionnels ?
 - Concertation pluriprofessionnelle ?
 - Missions de santé publique ?
 - Accueil de stagiaires ?

- **Proposition** : élargir les champs des thèmes listés dans les annexes de l'ACI pour tenir compte du covid-19.

- **Un groupe de travail pourrait être proposé en septembre**

4 – L'exercice coordonné post Covid

Les impacts de la crise Covid sur l'accord CPTS :

- Le contrat des CPTS est un contrat flexible et adaptable au niveau local
- les porteurs de projets, la CPAM et l'ARS ont des rencontres régulières pour adapter les conditions du contrat

Proposition :

- Adapter avec la caisse et l'ARS, les éléments indicateurs et les objectifs à atteindre pour tenir compte du covid lors des rencontres tripartites
- Ajuster les missions pour valoriser les actions entreprises lors de la période épidémique

4 – L'exercice coordonné post Covid

- Quel apport des structures d'exercice coordonné dans la gestion de la crise : démarches d'aller vers, organisation de dépistages, relations avec les autres acteurs territoriaux de l'offre de soins... Comment valoriser cet apport ?
- Quelle stratégie en sortie de crise pour accélérer le déploiement des structures d'exercice coordonné, notamment sur les missions soins non programmés dans le contexte de la mise en place du service d'accès aux soins ,
- Quelle place des CPTS / MSP pour renforcer le lien entre les soins de ville et le secteur sanitaire – médico social ? Comment organiser des parcours dans une logique de gradation des soins ?
- Comment avancer sur la coordination clinique de proximité et le rôle des équipes de soins primaires ?
- Faciliter l'embauche des assistants médicaux par les MSP ?
- Nouveaux besoins en outils / système d'information ?

ANNEXES

Composition de la Commission Paritaire Nationale des structures pluri-professionnelles

1 – CPN des structures pluri-professionnelles

→ Désignation des membres Section sociale :

	Titulaires	Suppléants
Régime Général	<ul style="list-style-type: none">- Nicolas REVEL- William GARDEY- Yves LAQUEILLE- Jocelyne MARMANDE- Annelore COURY- Delphine CHAMPETIER- Franck de RABAUDY- Claire TRAON- Lucie LOISEL- Geneviève MOTYKA- Rémi PECAULT-CHARBY- Emmanuèle FABRE- Michèle SURROCA- Emmanuelle GUEDY- Sandrine AUJOUX-DE MATOS- Aurélie GRONDIN	En attente de confirmation
RSI	3 sièges vacants en cours de réattribution au sein du régime général et de la CCMSA	
Régime agricole	<ul style="list-style-type: none">- Philippe LABATUT- Pascal CORMERY- Nathalie CORMONT	<ul style="list-style-type: none">- Dr Nathalie QUILLON-CORCELLA- Pascale BARROSO- Monica LENAIN

1 – CPN des structures pluri-professionnelles

→ Désignation des membres Section professionnelle (1/2):

	Titulaires		Suppléants	
MEDECINS	MG France	- Jacques BATTISTONI	MG France	- Margot BAYART
	CSMF	- Jean-Paul ORTIZ	CSMF	- Luc DUQUESNEL
	FMF	- Claude BRONNER	FMF	- Hermann NEUFFER
INFIRMIERS	SNIL	- Catherine KIRNIDIS	SNIL	- Régine LANGLADE
SAGE-FEMMES	UNSSF	- Laurence CASSE	UNSSF	- Joëlle TILMA
	ONSSF	- BUCHBERGER Catherine	ONSSF	- BENAYON Agnès
ORTHOPTISTES	SNAO	- Cynthia LIONS	SNAO	- Laurent MILSTAYN
PHARMACIENS	FSPF	- Sophie SERGENT	FSPF	- Jocelyne WITTEVRONGEL
	USPO	- Gilles BONNEFOND	USPO	- M. VARIOT
PEDICURES PODOLOGUES	FNP	- Serge COIMBRA	FNP	- Bruno SALOMON
MASSEURS KINESITHERAPEUTES	UNSMKL	- Mickael MULON	UNSMKL	- En attente

1 – CPN des structures pluri-professionnelles

→ Désignation des membres Section professionnelle (2/2):

	Titulaires		Suppléants	
CHIRUGIENS DENTISTES	CNSD	- Dominique BRACHET	CNSD	- En cours
BIOLOGISTES	SDB	- François BLANCHECOTTE	SDB	- Jean-Louis PONS
	SLBC	- P. DABI	SLBC	- Jean PHILIPP
	SNMB	- Jean-Claude AZOULAY	SNMB	- Claude COHEN
OPTICIENS	SYNOM	- Véronique BAZILLAUD	SYNOM	- En attente de confirmation
	FNOF	- Alain GERBEL	FNOF	- Bernard BRAUGE
FOURNISSEURS APPAREILLAGE	FFPO	- Marielle DUFAURE	FFPO	- Serge MATHIS
	SNOF (signature ACI 08/01/2019)	- En cours	SNOF	- En cours
CENTRES DE SANTE	FMF	- Laurent EVEILLARD	FNMF	- Laurent SCHNEIDER
	FNCS	- Céline LEGENDRE	CANSSM	- Laurence DAVID
	ADEDOM		C3SI	- Ronan ELIOT

1 – CPN des structures pluri-professionnelles

→ Désignation des membres sièges consultatifs :

	Titulaires	Suppléants
Représentant de l'Etat	- Emmanuel FRERE LECOUTRE (DSS/bureau des professions de santé)	- Claire MONTETE (DSS/bureau des professions de santé)
Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)	- Pascal GENDRY - Brigitte BOUZIGE	- En attente de confirmation - En attente de confirmation
Personnalité qualifiée au regard de son expérience et de ses compétences en économie de la santé	Carine FRANC	

Composition de la Commission Paritaire Nationale de l'ACI en faveur du déploiement des CPTS

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres Section sociale :

	Titulaires	Suppléants
Régime Général	<ul style="list-style-type: none">- Nicolas REVEL- Fabrice GOMBERT- Yves LAQUEILLE- Gilles CALVET- Pascal CORMERY- M. ROSANT- Annelore COURY- Delphine CHAMPETIER- Franck De RABAUDY- Sandrine FRANGEUL- Lucie LOISEL- Emmanuèle FABRE- Sandra BIDEGARAY- Aurélie GRONDIN- Emmanuelle GUEDY- Florian PEREZ GARCIA- Claire TRAON- Marie-Ange LARREUR- Olivier LYON CAEN- Geneviève MOTYKA- Paule KUJAS	<ul style="list-style-type: none">- Marianne CASTAGNET- Claude JOLLY- Stéphane BERNARDELLI- M. COLOMBET <p>En attente de confirmation</p>

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres Section sociale :

	Titulaires	Suppléants
Régime Général	<ul style="list-style-type: none">- Jocelyn COURTOIS- Annika DINIS- Gonzague DEBEUGNY- François Xavier BROUCK- Eric HAUSHALTER- Gaëlle COSTEDOAT	En attente de confirmation
Régime agricole	<ul style="list-style-type: none">- Philippe LABATUT- François FRETE- Benoît CROCHET- Nathalie CORMONT- Virginie DELDOSSI- Frédéric L'HELGOUALC'H- Pascale BARROSO	<ul style="list-style-type: none">- Nicolas DEMARLE- François KRABANSKI- Delphine PROERES- Marine LENAIN- Mélanie de la NOE- Nathalie SCARCELLA- Elisabeth DE KERMEL

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres Section professionnelle :

	Titulaires		Suppléants	
MEDECINS	MG France	Jacques BATTISTONI	MG France	Margot BAYART
	CSMF	Jean-Paul ORTIZ	CSMF	Luc DUQUESNEL
	SML	Philippe VERMESCH	SML	William JOUBERT
IDEL	SNIL	Catherine KIRNIDIS	SNIL	Claire PANANCEAU
	FNI	Daniel GUILLERM	FNI	Pascale LEJEUNE
	CI	Ghislaine SICRE	CI	Thierry PECHEY
SAGE-FEMMES	UNSSF	Joëlle TILMA	UNSSF	Laurence CASSE
	ONSSF	Marie BAUER	ONSSF	Christelle GERBER-MONTAIGU
ORTHOPTISTES	SNAO	Laurent MILSTAYN	SNAO	Maria PLAZA
ORTHOPHONISTES	FNO	Anne DEHÊTRE	FNO	Christophe RIVES
PHARMACIENS	FSPF	Sophie SERGENT	FSPF	Jocelyne WITTEWRONGEL
	USPO	Gilles BONNEFOND	USPO	Pierre-Olivier VARIOT

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres Section professionnelle :

	Titulaires		Suppléants	
PEDICURE PODOLOGUE	FNP	Serge COIMBRA	FNP	Dominique ROULAND
BIOLOGISTES	SDB	François BLANCHECOTTE	SDB	Francis GUINARD
	SLBC	Philippe DABI	SLBC	Jean PHILIPP
	SNMB	Jean-Claude AZOULAY	SNMB	Claude COHEN
	SJBM	Thomas DURET	SJBM	Hervé FONTANET
OPTICIENS	ROF	Thibaut PICHEREAU	ROF	Lucie REDONNET
	FNOF	Alain GERBEL	FNOF	Bernard BRAUGE
PROFESSION de l'APPARAILLAGE	FFPO	Serge MATHIS	FFPO	Hugues BONTEMPS
	UFOP	Alain BARTH	UFOP	
	SNOF	Jacques FECHEROLLE	SNOF	Nathalie BALDUCCI- MICHELIN
	SYNEA	Guillaume FLAHAULT	SYNEA	Richard DARMON
AUDIO PROTHESISTES	UNSAF	Luis GODINHO	UNSAF	Hervé PICOLLET

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres Section professionnelle :

	Titulaires		Suppléants	
CENTRES DE SANTE	FMF	Laurent EVEILLARD	FNMF	Sylvie GUERIN
	FNCS	Hélène COLOMBANI	CANSSM	Laurence DAVID
	C3SI	Ronan ELIOT	ADEDOM	Célia FLAVIGNY
TRANSPORTS	CNSA	Dominique HUNAUT	CNSA	Guillaume NARGUET
	FNMS		FNMS	
	FNAP	Christian MANLAY	FNAP	Frédéric TOUNEUX
MASSEURS- KINESITHERAPEUTES	FFMKR	Sébastien GUERARD	FFMKR	Thomas PRAT
	UNSMKL	Mickaël MULON	UNSMKL	Tristan MARECHAL
CHIRURGIENS- DENTISTES	CDF	Thierry SOULIE	CDF	Catherine BERRY
	UD	Muriel WAGNER	UD	Sébastien ABIN

1 – Composition de la CPN

→ Désignation des membres sièges consultatifs :

	Titulaires	Suppléants
Représentant de l'Etat	Emmanuel FRERE- LECOUTRE (DSS)	Eve ROBERT (DGOS)
Fédération des CPTS	David GUILLET	
Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)	Pascal GENDRY	Brigitte BOUZIGE
France Asso Santé	Claude RAMBAUD	
Personnalité qualifiée au regard de son expérience et de ses compétences en économie de la santé	Carine FRANCO	

Bilan détaillé de la rémunération MSP 2019

Bilan des rémunérations ACI 2019

→ De nouvelles MSP adhérentes à l'ACI toujours plus nombreuses :

- une proratisation de la rémunération en fonction de la date d'entrée dans l'ACI est réalisée pour les nouvelles structures et on peut constater un taux d'atteinte plus faible des indicateurs pour ces nouvelles structures (montée en charge)
- Par rapport à 2018, 181 nouvelles structures vont bénéficier d'une rémunération.

→ Fin de la dérogation concernant les PS signataires du projet de santé :

- depuis 2019, les PS signataires du projet exerçant au moins de 50% de leur activité au sein de la MSP ne peuvent plus être considérés en tant qu'associé de la structure. Par conséquent, la rémunération est calculée sur une prise en compte d'un nombre de PS associés moins importante que l'année passée.
- Pour les MSP qui ont été payées pour une année pleine sur 2018 et 2019, le nombre de PS total est stable mais on observe toutefois une baisse significative du nombre de PS associés (-14%) et une forte hausse du nombre de PS vacataires (+90%).

	Nb de PS associés	<i>Dont nb de MG associés</i>	Nb de PS vacataires	Nb de PS total
2018	9 537	2 636	1 307	10 844
2019	8 174	2 557	2 477	10 651
Evol	-14%	-3%	+90%	-1%

Bilan des rémunérations ACI 2019

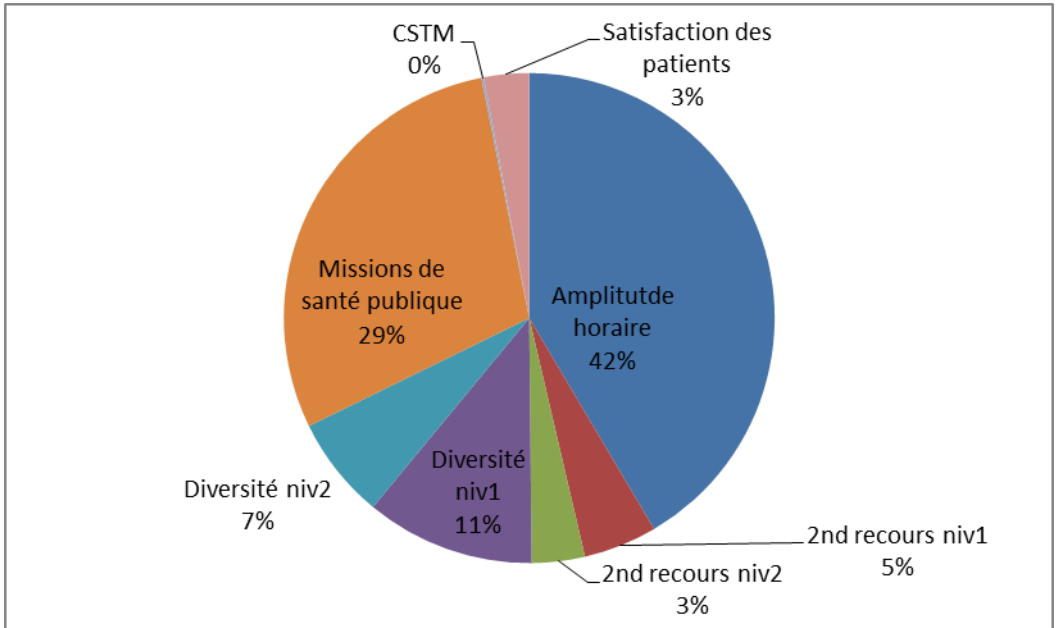
→ Fin de la dérogation sur le calcul de la patientèle de référence :

- En 2018, la patientèle de référence était composée des patients médecin traitant adultes ayant déclaré un médecin exerçant au sein de la MSP ainsi que du nombre d'enfants ayant bénéficié de 2 actes de médecine générale au sein de la MSP. En 2019, cette patientèle de référence est composée de l'ensemble des patients adultes et enfants ayant déclaré un médecin associé de la MSP en tant que médecin traitant.

	Nb patients file active	Patientèle de référence	Dont nombre de patients MT adultes	Dont nombre de patients MT enfants (2019)/ enfants consommants (2018)
2018	3 580 872	2 860 298	2 385 017	475 281
2019	3 622 539	2 723 661	2 413 892	309 769
Evol	+1%	-5%	+1%	-35%

- Pour les MSP qui ont été payées pour une année pleine sur 2018 et 2019, la file active reste stable. Toutefois, la patientèle de référence diminue de 5%, notamment avec la prise en compte des patients médecin traitant enfants en 2019 (- 35% par rapport à 2018). Le nombre de patients médecin traitant est stable (+1%), et ce, malgré la baisse du nombre de médecins généralistes associés (-3%).

Axe Accès aux Soins - Répartition des indicateurs (année pleine)



❖ Indicateurs de 2nd recours et de diversité de l'offre de soins (optionnel)

	Taux d'atteinte 2019	Taux d'atteinte 2018	Taux d'atteinte 2017
Accès aux soins - 2nd recours niv1	37%	28%	28%
Accès aux soins - 2nd recours niv2	26%	15%	16%
Offre de diversité niv1	84%	88%	87%
Offre de diversité niv2	51%	58%	59%

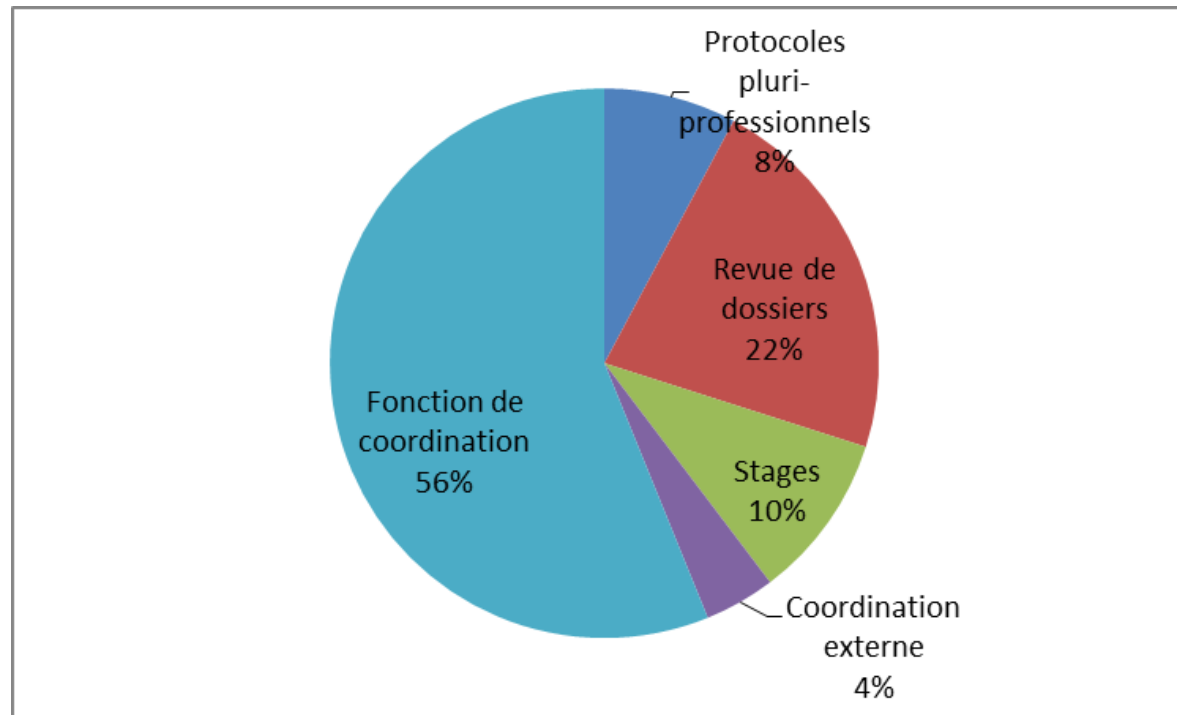
➔ 37% des structures offrent des consultations de spécialistes de 2nd recours ou accès à des sage-femme ou des chirurgiens-dentistes ou pharmaciens « extérieurs à la structure » (au moins 2 jours par mois) en 2019. Cette importante hausse peut être expliquée par la fin de la dérogation sur le statut des PS préalablement considérés comme associés.

➔ L'atteinte de chaque indicateur est valorisée 1 750 €.

❖ Indicateurs missions de santé publique, CSTM et satisfaction des patients (optionnels)

- ➔ **70%** des structures ont réalisé au moins **1 mission de santé publique** durant l'année 2018. Ces dernières ont pu bénéficier d'une rémunération moyenne de cet indicateur de **5 462€**.
- ➔ Seules **9 MSP** accueillent des médecins intervenant dans le cadre d'un contrat de solidarité territoriale médecin (**CSTM**) : **1 400€** par contrat.
- ➔ **56%** des structures adhérentes ont mis en place des outils permettant d'évaluer la **satisfaction** et les besoins exprimés par les patients sur l'organisation et les services offerts par la MSP : **700€**

Axe Travail en équipe - Répartition des indicateurs (année pleine)



- ❖ **Indicateur fonction de coordination et coordination externe (socle et prérequis)**
- **L'ensemble des structures** dispose d'une personne assurant les fonctions de coordination au sein de la structure
- En moyenne, plus de **16 200 €** ont été versés à chaque structure pour l'atteinte de cet indicateur

❖ Indicateur Protocoles pluri-professionnels (socle)

- **91%** des MSP ont réalisé **au moins un protocole pluri-professionnel**. Celles-ci ont été rémunérées en moyenne 2474€ pour cet indicateur.
- Environ **2900 protocoles** ont été rédigés et ont donné droit à rémunération.
- **En moyenne**, une MSP dispose de **3,2 protocoles** validés.
- L'ACI permet de valoriser jusqu'à 8 protocoles par MSP. **174 MSP** (19% de l'ensemble) ont réalisé **plus de 5 protocoles**.

❖ Indicateur concertation pluri-professionnelle (socle)

- **94%** des MSP ont atteint (totalement ou partiellement) l'indicateur **concertation pluriprofessionnelle**. Elles ont donc organisé au moins 6 réunions par an. Ces structures ont été rémunérées en moyenne **6 800€** pour cet indicateur.

❖ Indicateurs formation et coordination externe (optionnels)

- **89%** des structures ont accueilli au moins **2 jeunes professionnels de santé** dans le cadre d'un **stage**. Ces MSP ont donc pu bénéficier d'une rémunération de **3 150€** au titre de cet indicateur
- **69%** des structures ont mis en place **une procédure définissant les modalités de transmission de données de santé** nécessaires à la prise en charge des patients vers des professionnels ou des structures extérieurs à la MSP. L'atteinte de cet indicateur a permis aux structures de percevoir en moyenne une rémunération de **1 750€** au titre de cet indicateur

❖ SI de niveau standard (socle et prérequis)

- **96% des structures** ont bénéficié de la rémunération **du SI labellisé de niveau standard**.
- En moyenne par structure ayant atteint l'objectif, plus de **24 580 €** ont été versés pour l'atteinte de cet indicateur, **contre une moyenne de 24 000€ en 2018**.

❖ SI de niveau avancé (optionnel)

- **19%** des MSP disposent d'un système d'information **labellisé de niveau avancé**
- L'atteinte de cet indicateur permet aux structures d'obtenir une rémunération supplémentaire de **700€**.

Focus évolution de l'atteinte des indicateurs 2017 – 2019 Rémunération MSP 2019

- ❖ **Les évolutions sont calculées sur un échantillon de MSP**
- ❖ Celles-ci ont été en activité et rémunérées sur les trois exercices
- ❖ 516 MSP constituent l'échantillon
- ❖ Du fait du contexte épidémique actuel, il est possible qu'il y ait davantage d'erreurs de saisie en 2019 (celles-ci sont retraitées au fur et à mesure des retours).

Focus évolution de l'atteinte des indicateurs 2017 - 2019

- ❖ Entre 2017 et 2019, les principales évolutions concernent le nombre de PS avec une augmentation importante du nombre de vacataires.
- ❖ Par ailleurs, nous observons une diminution de la patientèle MT enfant, liée à la fin de la dérogation sur la patientèle consommante enfants.

	2017	2018	2019	Evol 2018 - 2019	Evol 2017 - 2019
Nombre de MSP	516	516	516	0%	0%
Rémunération totale	33 894 219 €	38 581 487 €	36 818 504 €	-5%	9%
Rémunération moyenne	74 770 €	74 770 €	71 354 €	-5%	-5%
Nombre de PS total (associés)	9 063	9 537	8 174	-14%	-10%
Nombre de PS moyen (associés)	18,5	18,5	15,8	-14%	-14%
Nombre de PS total (vacataires)	1 088	1 307	2 477	90%	128%
Nombre de PS moyen (vacataires)	2,5	2,5	4,8	90%	90%
Nombre de PS total	10 151	10 844	10 651	-2%	5%
Nombre de PS moyen	21,0	21,0	20,6	-2%	-2%
Nombre de MG associés total	2 518	2 636	2 557	-3%	2%
Nombre de MG associés moyen	5,1	5,1	5,0	-3%	-3%
File active totale	3 401 275	3 580 872	3 622 539	1%	7%
File active moyenne	6 940	6 940	7 020	1%	1%
Patientèle MT totale	2 731 021	2 860 298	2 723 661	-5%	0%
Patientèle MT moyenne	5 543	5 543	5 278	-5%	-5%
Patientèle MT adulte totale	2 272 067	2 385 017	2 413 892	1%	6%
Patientèle MT adulte moyenne	4 622	4 622	4 678	1%	1%
Patientèle MT enfant totale	458 954	475 281	309 769	-35%	-33%
Patientèle MT enfant moyenne	921	921	600	-35%	-35%

Focus évolution de l'atteinte des indicateurs 2017 - 2019

- ❖ Entre 2017 et 2019, les indicateurs qui enregistrent la plus forte hausse sont les indicateurs de second recours (nous excluons le CSTM du fait des volumes trop faibles).
- ❖ Peu d'indicateurs ne sont pas aussi bien atteints en 2019 qu'en 2017. Nous pouvons citer le nombre de MSP à 800 points pour les horaires ou la diversité (niveaux 1 et 2)

		2017	2018	2019	Evol 2018 - 2019	Evol 2017 - 2019
Accès aux soins	Nombre de MSP à 800 points pour horaires	461	459	449	-2%	-3%
	Nombre de MSP rémunérées pour le 2nd recours niv1	145	158	211	34%	46%
	Nombre de MSP rémunérées pour le 2nd recours niv2	85	88	154	75%	81%
	Nombre de MSP rémunérées pour la diversité niv1	447	459	434	-5%	-3%
	Nombre de MSP rémunérées pour la diversité niv2	307	308	273	-11%	-11%
	Nombre de mission moyen (y compris si 0)	2	2	2	-7%	10%
	Nombre de mission moyen (au moins 1)	2,1	2,4	2,2	-7%	4%
	Nombre de MSP rémunérées pour les missions	392	413	410	-1%	5%
	Nombre de MSP rémunérés pour le CSTM	3	6	9	50%	200%
	Nombre de MSP rémunérées pour la satisfaction	221	308	326	6%	48%
Travail en équipe	Nombre de protocoles rémunérés en moyenne (si au r	3	4	4	7%	21%
	Nombre de MSP rémunérées pour les protocoles	488	507	499	-2%	2%
	Nombre de MSP rémunérées pour revue de dossier	483	506	507	0%	5%
	Nombre de MSP rémunérées pour les stages	465	474	478	1%	3%
	Nombre de MSP rémunérées pour la coordination externe	371	386	403	4%	9%
	Nombre de MSP rémunérées pour la fonction de coord	515	515	514	0%	0%
SI	Nombre de MSP rémunérées SI niveau 1	497	515	508	-1%	2%
	Nombre de MSP ayant le SI niveau 2	112	111	122	10%	9%